

BRUISSEMENT DE CANAUX

Bulletin semestriel de l'association Vallée des Forges – Juin 2019 - N°22

Pont-Salomon – Saint-Ferréol Je t'aime, moi non plus



C'est un doux euphémisme que de dire que les deux si proches voisins, autrefois fusionnés, ont entretenu des relations agitées et tumultueuses, et cela depuis la Révolution.

Le curé de Saint-Ferréol arrêté à Pont-Salomon

C'est en effet au Foultier, alors commune et paroisse de Saint-Ferréol, que, le dimanche 25 août 1798, le père Jean-Pierre Mermet, curé réfractaire de la paroisse, est arrêté. Il a passé la nuit dans une petite maison de ce lieu-dit, propriété de Pierre Deville qui est aussi le propriétaire des moulins à blé du Vieux Moulin et du Foultier. C'est une petite bâtisse, démolie au milieu du XIX^e siècle avec la construction du bassin, sise un peu en aval de la maison dite Massenet actuellement en ruine. Au rez-de-chaussée, la cuisine éclairée par une seule fenêtre, dispose d'une cheminée. Pour les gens de l'époque, c'est une maison très isolée et d'un accès difficile. A la pointe du jour de ce dimanche funeste, le propriétaire, ses deux fils, le curé et son

guide dans la clandestinité, Michel Piquard, attendent trois autres personnes, dont le prêtre de La Chapelle-d'Aurec, pour manger la «fricaude.» Cette heure très matinale s'explique parce qu'une messe clandestine doit être célébrée, et que pour communier, il faut être à jeun de trois heures. Une demi-heure avant l'arrivée des invités au repas, d'autres invités se présentent, mais ils ne sont pas attendus : une escouade de neuf soldats de la compagnie des grenadiers, en garnison à Saint-Didier. Commandé par le caporal Jean Escafre, le détachement cerne la maison et, par la fenêtre, aperçoit plusieurs individus autour de la cheminée, dont l'un, avec le costume qu'il porte, ne peut être qu'un prêtre. Les soldats somment le propriétaire d'ouvrir la porte. Devant son refus, ils entrent par la fenêtre, et attachent le curé Mermet avec des cordes si fortement que ses mains enflent. Puis ils perquisitionnent la maison et trouvent une pierre sacrée couverte d'une toile, qui n'est autre qu'un autel ambulant pour ses messes interdites. Tous les présents sont emmenés à Saint-Didier. Le lendemain, seul le curé Mermet est transféré dans une prison du Puy, où il passera vingt-trois jours avant d'être fusillé place de la Liberté, sur le boulevard Saint-Louis.

Saint-Ferréol dépouillé par sa voisine

- de sept villages et demi, Cubrizolles, Barret, La Fontquitrail, le Fouttier, le Vieux Moulin, le Rossignol, Pont-Salomon rive droite du pont sur la Semène à Chabannes, et rive gauche du même pont au ruisseau du Fonchaud, et les maisons du Rochain situées à droite de l'ancien Grand Chemin en direction du Puy. Cette authentique spoliation est autorisée par la loi du 12 juillet 1865 qui crée la nouvelle commune «voleuse» de Pont-Salomon
- de plus du tiers de sa population : 681 san-ferrois sur 1 746 deviennent pontois du jour au lendemain.
- de nombre de ses écoliers des villages «volés», qui n'étaient plus les rues de la commune, mais fréquentent les deux écoles des usines de faux au Pont et à la Caserne.
- d'une part très importante de son budget communal, même si les usines remboursent, dès le 26 octobre, 2 500 francs pour compenser la perte de ressources fiscales
- de son bureau de poste transféré au Rossignol du Pont-Salomon le 30 juin 1886
- et même de la croix en pierre qui était dressée depuis 1821 au Rochain à gauche de l'ancien Grand Chemin en direction du Puy, et que le prêtre de Pont-Salomon Joseph-Maurice Januel a fait transférer en juin 1873 sur le côté droit dans la partie pontoise du village. Alors si même le curé s'en mêle et vole Saint-Ferréol !

Deux pontois à l'assaut de la mairie de Saint-Ferréol

Alexis Massenet aux élections municipales d'août 1848

Organisées le 10 du mois, elles opposent deux listes : celle d'Eugène de Villeneuve à celle d'Alfred Massenet, qui habite la maison dite Massenet au Fouttier, commune alors de Saint-Ferréol. Il est le fils aîné du maître de forges Alexis Massenet qui a installé les quatre premiers ateliers de faux à Pont-Salomon, et le demi-frère du compositeur Jules Massenet. La campagne se déroule de façon bien irrégulière, puisque aucune annonce n'a été faite, aucune affiche placardée et les listes même pas communiquées aux citoyens. De plus le jour choisi pour le scrutin, en plein milieu de semaine, un jeudi, fait polémique. Ce jour pénalise les paysans, plutôt favorables à de Villeneuve, nombreux à descendre à la foire hebdomadaire du Chambon-Feugerolles, ainsi que les ouvriers de la commune qui descendent le lundi dans la vallée de l'Ondaine pour ne remonter que le samedi. Ne restent disponibles que les ouvriers des usines de faux du Vieux-Moulin et du Fouttier, favorables bien évidemment au fils de leur patron. De plus certains ouvriers des deux autres usines au Pont et à Chabannes, qui habitent donc Saint-Didier et Aurec, sont inscrits à ... Saint-Ferréol ! Le jeudi 10 août 1848, jour du scrutin, Saint-Ferréol ressemble à un camp retranché : les partisans de de Villeneuve, aidés du vicaire Berger, massés aux entrées du village, tentent de renvoyer les citoyens qui veulent voter, alors que Massenet use de tous les stratagèmes pour faire voter le plus grand nombre. Une bagarre générale éclate. 65 électeurs seulement accèdent aux

précieuses urnes et Alfred Massenet, ingénieur et industriel, est élu maire par 65 voix contre 0. De Villeneuve adresse une requête auprès du préfet, Claude-Victor Richard, qui ne peut qu'invalider l'élection, en organiser une autre, mais un dimanche, le 24 août. De Villeneuve est élu maire.

Louis Martin-Binachon aux élections municipales de mai 1935

Pour le premier tour du 5 mai les électeurs de Saint-Ferréol ont aussi le choix entre deux listes : celle de François Rosaz, cloutier et industriel demeurant dans la commune dont il est maire depuis 16 ans, et celle de Louis Martin-Binachon, directeur-adjoint des usines de faux domicilié en son château du Pont. La campagne se déroule sans incidents jusqu'au vendredi 29 avril, jour où Rosaz, au cours de sa dernière réunion, traite de voyou Martin-Binachon au sujet d'un litige opposant Saint-Ferréol au Syndicat intercommunal d'électricité de la région de Monistrol. Réaction immédiate de Binachon qui le lendemain, samedi, veille du premier tour, publie un tract mettant en cause Rosaz, lui reprochant d'avoir profité de sa double qualité de maire et de membre de ce Syndicat pour obtenir qu'une dette de 107 000 francs d'électricité due par les communes de Saint-Ferréol et de Beauzac soit prise en charge par le Syndicat. Rosaz n'a pas le temps matériel de répondre. La liste Binachon obtient 11 élus, un seul siège est en ballottage, qui sera gagné par la même liste au second tour du 12 mai. Considérant que ce tract de dernière minute sans possibilité de se défendre porte atteinte à son honneur et a fait pencher la balance en faveur de son adversaire, Rosaz porte plainte pour diffamation auprès du Tribunal correctionnel d'Yssingeaux, qui condamne Binachon. Fort de ce succès il demande l'annulation de l'élection auprès du Conseil de Préfecture interdépartemental de Clermont-Ferrand qui invalide l'élection. Binachon saisit en vain le Conseil d'Etat. De nouvelles élections se déroulent en avril 1937 avec au premier tour, le 18, un résultat parfaitement identique à celui de 1935, 11 élus de la liste Binachon. Mais au second tour Rosaz parvient à gagner le siège en ballottage. Binachon, le pontois, dont l'arrière grand-père Fleury Binachon a dépouillé Saint-Ferréol, devient maire de Saint-Ferréol !

Un pontois et un san-ferrois adversaires aux élections cantonales du 10 octobre 1937

C'est le remake du combat précédent, avec Rosaz opposé cette fois au frère aîné de Louis Martin-Binachon, Jean. *«Tous ceux qui sont partisans de la probité en politique pourront protester contre ces maquignonages des Martin-Binachon qui essaient de vendre les électeurs comme des moutons sur un champ de foire.»* Ce tract de Rosaz donne une idée de l'ambiance «apaisée» encore une fois de la campagne.